

Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Impôts –Trésor « Ensemble pour être plus forts »



Les IP de l'ex DGI ont obtenu une **augmentation de salaire mensuelle de l'ordre de 1 000 € bruts** soit 800 € nets. Cette harmonisation serait mise en place sur 4 ans.

Cela démontre une fois de plus, le mépris de notre direction pour tous les autres fonctionnaires de notre ministère.

Car de l'argent il y en a :

- pour éditer des brochures à plus de 100 000 exemplaires,
- pour louer des salles de réunion dans toute la France afin de célébrer des grands messes DGFIP
- pour la tenue à Paris de conférence regroupant les chefs de Centre venus de toute la France

Attention car l'écoeurement est proche de la nausée.

Rêve Général!

Mieux vaut viser la Lune pour être sûr d'atterrir dans les étoiles!

Des conférences sur la DGFIP ont été organisées dans le Val d'Oise, comme partout en France. Lors de ces conférences, le TPG et le DSF, qui les animaient ont largement vanté les mérites des agents du département pour leur investissement dans l'accomplissement des missions.

Nos dirigeants ne se sont pas contentés de belles paroles, ils ont annoncé des mesures concrètes en faveur des agents :



- Une pondération de notre note de 0,6 pour tous
- Une augmentation des salaires pour toutes les catégories de personnel, à la même hauteur que celle acquise par les IP (1000 euros brut mensuel).
- L'arrêt des suppressions d'emplois
- La mise en place d'un véritable dialogue social, qui prenne en compte l'avis des représentants du personnel dans les commissions paritaires.

La section CGT s'associe à l'ensemble des agents du Val d'Oise, pour remercier nos dirigeants pour leur courage et leur ténacité, en luttant à nos côtés.

Comment ? Ce n'est pas ce que tu as entendu, lors de la conférence à laquelle tu as assisté ????? Bizarre, bizarre, j'ai du rêver, quel dommage ! C'est vrai, tu as raison, nos Directeurs ont le sens des responsabilités, ils sont bien ancrés dans le réel.

Alors, ils ont dû te dire à quel point, la fusion DGI/CP se fait aux forceps et dans la douleur, ils t'ont rappelé les mesures prises :

- 2400 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2009, 43 dans le Val d'Oise
- L'accélération des suppressions d'emplois jusqu'en 2012, selon les directives de la Révision Générale des Politiques Publiques
- Le fait que les SIP ne seront pas épargnés par les suppressions d'emplois
- Qu'à cause de la pénurie d'agents dans les services la formation se fera au rabais
- Que nos conditions de vie au travail vont continuer à se dégrader
- Que l'accueil du public se fera dans de très mauvaises conditions, agents en difficultés « polycompétence » face à des usagers stressés par les files d'attentes trop longues, et en souffrance puisque subissant la crise
- Des fonctionnaires aigris qui subissent une baisse de leur pouvoir d'achat depuis plusieurs années, et dont leur ministre Eric Woerth leur annonce qu'ils n'auront pas d'augmentation de salaire puisqu'en l'absence d'inflation, les fonctionnaires ne perdront pas en pouvoir d'achat!
- Peut être t'ont-ils rappelé aussi que tu as beaucoup de chance, tu as la garantie de l'emploi, car le fameux projet de loi sur « la mobilité et le parcours professionnel » des fonctionnaires n'a pas encore été voté à l'Assemblée Nationale (à l'ordre du jour en avril).

Comment? Ils ne t'ont pas dit çà non plus? Comme c'est bizarre!

Décidément, je suis complètement à côté de mes godasses, aujourd'hui!

Pour que nos rêves deviennent réalité, pour gagner sur nos revendications qui sont légitimes, préparons dès maintenant la grande manifestation unitaire(appel des 8 OS) du 1^{er} mai, ce qui n'était pas arrivé depuis la libération.

En famille, entre amis, participons toutes et tous à ce grand rassemblement, et parions que ce moment sera historique par son ampleur, sûrement la plus belle manifestation de la décennie... OU PAS, car cela dépend aussi de toi !!!!!



Souhaitons que ce brin de muguet qui fête le 1^{er} Mai porte bonheur à toutes les femmes et à tous les hommes de notre pays.

Aujourd'hui, c'est la dure lutte qui paye

C'est une leçon d'action syndicale et sociale qu'ont donné les travailleurs guadeloupéens et leurs organisations regroupées dans le collectif LKP. Ils ont su réaliser l'unité de toutes les organisations syndicales et sociales autour d'une plateforme revendicative ambitieuse abordant — au-delà des salaires et du pouvoir d'achat — tous les aspects de la vie quotidienne. Ils se sont ainsi donnés les moyens d'une large mobilisation et d'un rapport de force nécessaire pour obtenir satisfaction face à un patronat avide de profit et un pouvoir politique complice.

Rappelons que les Antillais ne vivent pas grassement sur les impôts de leurs compatriotes de métropole. Cessons de laisser dire n'importe quoi,ils cotisent et paient des impôts comme n'importe quel métropolitain. Ils sont meme en réalité plus taxés (en plus de la TVA, ils paient 3 taxes d'octroi de mer sur tout produit importé) leurs impôts locaux sont aussi élevés qu'en Région Parisienne.

Les manifestants demandaient 200 € d'augmentations pour les bas salaires. Revendication légitime puisque les patrons antillais bénéficient de nombreuses aides de l'Etat qui leur permettent d'empocher de substantiels bénéfices. Ils ne demandaient rien à l'Etat, ni argent, ni RSA. Ce sont les patrons qui ont sollicités l'Etat, ces derniers ont voulu tirer partie de la grève en demandant une énième aide en échange d'augmentation des salaires les plus bas. Ils bénéficient déjà d'exonérations de charge, de la défiscalisation, de nombreuses aides qui proviennent de l'Etat et de l'Europe.

Les manifestants demandaient qu'on leur donne les moyens de travailler et de vivre de leur travail et non du RSA ou autre RMI (à noter : les annonces d'emplois de cadres ne paraissent pas en Guadeloupe, mais directement en France, via des cabinets de recrutement)

Qu'on arrête de donner des sommes exorbitantes, sans contrepartie, sans aucun contrôle à des patrons qui ne font que s'enrichir en exploitant le coté insulaire de la Guadeloupe et leurs habitants. Que ces dites sommes servent à développer l'économie, à payer décemment les salariés pour qu'enfin l'économie de la Guadeloupe ne repose pas uniquement sur le tourisme.

Après 44 jours de grève leur ténacité et leur détermination portent enfin leurs fruits et une issue favorable aux travailleurs guadeloupéens se profile. Le protocole de fin de conflit nommé encore « accord Bino » du nom du syndicaliste cégétiste tué le 18 février dernier, porte sur des mesures concrètes touchant de nombreux domaines (salaire, transport, logement, éducation, pouvoir d'achat...).

Pour le paiement des jours de grève, le texte stipule que «des réunions soient organisées entre l'autorité d'emploi, les agents et les organisations syndicales représentées dans l'administration et les entreprises concernées, avant toute retenue de salaires».

Malgré l'ampleur des avancées obtenues la méfiance est de mise puisque, face au refus de signature du MEDEF et de la CGPME, l'application du protocole à toutes les entreprises affiliées à ces deux organisations est soumise à la procédure d'extension qui relève du Ministre du Travail. Néanmoins on ne peut que saluer cette victoire des exigences de reconnaissance, de justice, d'égalité, face à des pratiques du patronat local qui s'apparentent toujours à l'exploitation coloniale. Maintenant que les guadeloupéens nous ont montré la voie, à nous de prendre appui sur leur courage et leur détermination; pour faire entendre nos revendications à un gouvernement qui face à la grogne générale tente le pari risqué du mépris et de l'indifférence, restons unitaires car comme le dit E.Domota « aujourd'hui seule la lutte paye »!

Un 19 MARS à l'Elysée !!!

- D'où vient ce bruit mon ami? s'interrogea le roi
- C'est le peuple qui manifeste sire.
- En voilà une drôle d'idée! Que scandent 'ils?
- Ils réclament des augmentations de salaire et davantage de pouvoir d'achat.

Le roi se tourna alors vers son ami Jacques Séguela.

- Et vous mon bon Jacques, que pensez-vous de tout cela ?
- Sire, si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a quand même raté sa vie !*
- Vous êtes un homme plein de sagesse et de bon sens mon bon ami.

Et, s'adressant au serviteur :

- Fermez donc la fenêtre voulez-vous. Ce bruit m'importune. Ces gens là n'ont qu'à travailler plus!

*Petite phrase de Jacques Séguela de Février 2009

Ayons une petite pensée pour Pierre Desproges qui avait dit : «Jacques Séguela est-il un con ? de deux choses l'une ; ou bien Jacques Séguela est un con, et ça ça m'étonnerait quand même un peu ; ou bien Jacques Séguela n'est pas un con et ça ça m'étonnerait quand même beaucoup!

Des tableaux que l'on dit « partagés »

Au gré des différents plans auxquels les services sont soumis (plan de congés, suivi des dossiers, action pour le civisme, plan de relance) des tableaux « Excel » fleurissent sur nos postes de travail ou voudraient bien y pousser.

Première constatation paradoxale: à l'heure du libéralisme débridé, nous pouvons nous apercevoir chaque jour que notre administration est décidément très planificatrice.

Et comme si la dictature des indicateurs ne suffisait pas, certains chefs de service pour gérer tous ces plans, mettent à la disposition des agents des outils « pratiques ».

L'avantage de ces outils c'est qu'ils constituent de petites usines à gaz \dots « à taille humaine » et qu'ils ne sont pas soumis aux droits d'auteur.

Certains de ces outils font pourtant double emploi avec les applications que nous utilisons couramment.

Tous ces tableaux ont en plus le défaut de « mettre en ligne » des données parfois tellement précises, que tout le monde finit par savoir ce que tout le monde fait.

Est-ce vraiment indispensable à la bonne marche des services ? Est-ce bien déontologique du point de vue de la gestion des services ? Bien sûr, les agents sont déjà mis en concurrence individuelle par le biais de la notation, c'est de saison, mais peuvent-ils encore espérer autant de discrétion à leur égard que celle qui nous est demandée pour les contribuables ?

Big Brother fait des petits !!!

Saint-Leu passe au vert !!!

Depuis février 2009, l'Hôtel des Impôts de St Leu a été nommé site pilote pour le développement durable.

Selon le rapport Brundtland, publié en 1987, le développement durable est défini comme "le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Le processus vise à concilier l'écologique, l'économique et le social, en établissant une sorte de cercle "vertueux" entre ces trois piliers.

Un diagnostic a ainsi été établi via un questionnaire destiné aux chefs de service où il est par exemple demandé :

- la consommation d'eau mensuelle et annuelle du site
- le nombre de kilomètres effectués par les différents fournisseurs pour se rendre jusqu'à l'Hôtel des Impôts
- le moyen de transport utilisé par les agents du site. S'ils font le trajet avec leur véhicule personnel, le nombre de kilomètres qu'ils ont à parcourir et le taux d'émission de CO2 de leur véhicule

Ensuite pour favoriser sa mise en place il sera demandé :

- de calculer le poids des déchets (les appareils de mesure adéquats ne sont pas prévus au programme)
- de favoriser dans la mesure du possible le covoiturage
- d'économiser le plus possible le papier et l'encre

Si nous pouvons saluer l'effort effectué par notre Ministère en faveur de l'écologie permettez-nous de nous interroger sur le gaspillage effectué dans d'autres domaines. Prenons ici quelques exemples :

- Tous les agents suivant des formations doivent obligatoirement imprimer leur convocation s'ils veulent obtenir le remboursement des frais avancés. En effet, il nous a été dit à plusieurs reprises que le service cité ci-dessus ne regardait pas AGORA.
- Obtenir des boutons sur les radiateurs afin de régler la température. A Ermont de nombreux boutons sont cassés et le personnel est obligé d'ouvrir les fenêtres pour ne pas suffoquer. Après avoir souffert pendant plusieurs années du froid, nous en arrivons aujourd'hui à une situation absurde par manque de bon sens.
- Ne pas gaspiller le papier en imprimant des plaquettes pour les grand-messes au coût exhorbitant alors que la dématérialisation est aujourd'hui possible et encouragée par ailleurs.

On pourrait rajouter d'autres exemples bien sûr, mais la liste serait trop longue.

SIPrès du but!

Comme vous devez tous le savoir maintenant, la mise en place du premier SIP du Val d'Oise à l'HDI d'Ermont ne se fera pas le 1er avril 2009 mais est repoussée à l'automne 2009 puisque les ouvriers chargés des travaux d'installation ont décelé de l'amiante dans les cloisons, fait état de leur droit de retrait et quitté le chantier.

Dés le lendemain nos militants étaient sur le site où une entreprise de détection accompagnée d'agents de la DSF effectuait des prélèvements dans les locaux.. Nos militants sont bien sûrs allés voir tous les agents du site pour recueillir leurs impressions et il en ressort de grandes inquiétudes pour leur sécurité. Quant aux locaux proprement dits, l'amiante, selon les experts, se trouve sur des tasseaux derrière les cloisons depuis l'origine de la construction. L'expertise et l'information obligatoire devant s'étendre sur un bon mois, les travaux de désamiantage ne seront effectués que fin avril.

Pour le bien être des agents notre réaction se fait sur deux plans : tout d'abord obliger la DSF à faire effectuer les opérations de désamiantage sur TOUT le site et pas seulement sur la partie des locaux concernée par la mise en place du SIP, puis la convocation dans les plus brefs délais d'un Comité hygiène et sécurité (CHS) spécifique. Sur ce point, M. Lestavel, DSF du 95 et président du CHS Finances du 95 ne semble pas pressé puisque ce grave problème n'est pas à l'ordre du jour du CHS convoqué le 31 mars 2009.

De plus il semble faire peu de cas du CHS puisqu'il a laissé filtrer que le CHS devait se tenir dans la matinée en raison du CTPD qu'il préside l'après midi même. Bon moyen pour brider les débats. Quoi qu'il en soit vos élus CGT au CHS ont pour mission de demander la communication des Documents Techniques Amiantes (DTA), documents obligatoires, de TOUS les sites FINANCES du Val d'Oise et de proposer un nouvel établissement de ces documents en tenant compte des problèmes rencontrés à l'HDI d'Ermont où les anciennes expertises n'ont pas pu déceler la présence de ce POISON MORTEL.

L'amiante ce n'est pas de la rigolade, nous n'agissons pas comme des militants tatillons qui voudraient embêter gratuitement les Directions, mais ceux qui sont en contact avec l'amiante aujourd'hui (l'attitude des ouvriers le prouve) seront peut être malade dans 10, 15 ou 20 ans et s'il ne se fait rien aujourd'hui, dans 10, 15 ou 20 ans tout le monde aura oublié ce qui s'est passé à Ermont.

Nous vous tiendrons au courant des suites de cette affaire et par ailleurs nous vous invitons une nouvelle fois à consulter et servir, selon les besoins, les cahiers CHS qui doivent être à disposition facile des agents de chaque site et surtout pas dans le bureau d'un gestionnaire de site et/ou chef de service.









DES PRESSIONS AU CONTRÔLE FISCAL

Certains collègues ne connaissent pas très bien les conditions de travail des cadres A qui effectuent les missions de contrôle fiscal et qui travaillent beaucoup en entreprise avec un gros travail de recherche et de préparation. Mais voici quelques éclaircissements :

Lors des accords sur les 35 heures, l'administration s'est engagée à ce que pour les vérificateurs la RTT se traduise par une **réduction du temps affecté à l'activité professionnelle mais en maintenant les objectifs quantitatifs** (de 12 à 15 contrôles annuels). Pour compenser, l'accent était mis sur le développement des vérifications ponctuelles (portant sur un seul impôt ou taxe, en général la TVA ou la Taxe Professionnelle) environ 25% de l'objectif annuel.

Etait-ce un marché de dupe ? La qualité et la mission ne seraientelles pas une fois de plus sacrifiées sur l'autel de la quantité ? Voici un premier bilan :

Déjà les vérificateurs constatent globalement un alourdissement des tâches, une augmentation des charges de travail et un accroissement permanent des objectifs à atteindre au travers de :

- la complexification des règles et du déroulement des procédures, des délais supplémentaires et garanties accordés aux contribuables.
- la complexification des règles fiscales (normes IFRS, refonte régime de déduction de la TVA,...).
- explosion des applications informatiques professionnelles imposées (AGORA, RIALTO, ALPAGE, ADONIS, TSE TTC, ARIANE, BNDP, OASIS, FICOBA, FLR,...) où la collecte d'informations indispensables de plus en plus dématérialisée est fastidieuse et disséminée.

Il y a méconnaissance des organes de direction des difficultés d'exercice de la mission de contrôle, relations conflictuelles avec les contribuables, respect des délais dans les diverses procédures... Seuls les indicateurs « managériaux » semblent compter. Bien sûr il est rarement tenu compte des jours de formation, de maladie, de grève dans les objectifs des brigades fixés sans l'avis des vérificateurs. Ne parlons pas de la gestion des frais de déplacement qui à défaut d'être correcte est erratique. La multiplication du formalisme de gestion des dossier et l'omniprésence des statistiques qui deviennent contraignantes sont de forts facteurs de stress.

Et au fait quel vérificateur, chaque année, fait plus d'une vérification ponctuelle ?

Le malaise est palpable surtout que l'avenir du contrôle fiscal dans la DGFIP est à peine évoqué. Ce que veulent les vérificateurs, c'est travailler de manière normale et sereine avec un chef qui soit un soutien et pas seulement un manager.

Adieu mégaphone, Adieu calicot, Adieu représentants syndicaux A moi le soleil et le calypso, L'ananas. la noix de coco A moi les alizés Les vents tropicaux Et moi bien frisé sur le bateau Adieu les Traders, Adieu les joggings, Les briefings à l'heure Breitling! Ouvriers riez, Adieu les blouses grises En chine, l'usine délocalise Les coûts ont dégringolé, Les banques ont plus rigolé La boîte a coulé .Mais pouce! On va se la couler douce. La pilule on va se la dorer J'ai le parachute... chut doré

Alain Souchon

SARKOZY, T'ES FOUTU, LE MEDEF EST DANS LA RUE!



Coucou les Trésoreries

Le mardi 3 mars les sections Impôts et Trésor du Val d'Oise sont allées à la rencontre des copains de 4 trésoreries : la TG, les Trésoreries d'Argenteuil Impôts, Gonesse et Eaubonne. Un accueil chaleureux nous attendait, et c'est avec un réel plaisir que nous avons échangé ensemble sur les problèmes liés à la vie dans les services, et les conséquences de la fusion DGI/CP.

Nous espérons pouvoir réitérer l'opération mais le nombre de militants comparé au nombre et à la dispersion géographique de Trésoreries rend ces rencontres exceptionnelles.

C'est pourquoi lorsque vous souhaiter nous rencontrer n'hésitez pas à venir vers nous soit par le biais du site internet, soit au moment des HMI, soit lors des Assemblées Générales. L'ensemble de nos coordonnées se trouve à l'adresse suivante : www.tresor.cgt.fr/95



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT

Nom :		Prénom :	
Lieu de travail :		Tél :	
Adresse électronique :			
Date :	Signature :		

Coupon à retourner à : Patricia RAVEZ (CDIF de Cergy) pour les Impôts - Rachel ALCALOIDE (Trésorerie de Marines) pour le Trésor